

Rueil-Malmaison, le 27 mai 2019

Centrale à béton du projet « e-déf, Eole-La Défense » : résultats de l'enquête VINCI

- Un incident d'exploitation involontaire, anormal et exceptionnel
- Aucun béton déversé, quantité limitée d'eau grise chargée de sable et de traces de ciment désactivé
- Un engagement ferme de remise en état en lien avec toutes les parties prenantes locales

Le 24 avril dernier, Europe 1 a diffusé un reportage dans lequel VINCI est accusé d'avoir déversé du béton dans la Seine, en provenance d'une centrale de VINCI Construction-Spie Batignolles alimentant les chantiers du projet « e-déf, Eole-La Défense ».

L'émotion suscitée par ce reportage a entraîné des réactions très vives. Après une enquête interne approfondie, VINCI peut aujourd'hui apporter des réponses factuelles aux différentes interrogations soulevées.

Le 19 mars, la direction du chantier a été alertée d'un écoulement de matières dans la Seine. Elle a immédiatement mis en œuvre les mesures nécessaires pour y mettre fin et a averti les services de l'État concernés.

VINCI Construction a diligenté des analyses : aucun béton n'a été déversé

Les premières constatations sur place ont permis de montrer que les écoulements n'étaient pas du béton mais de l'eau grise chargée de sable et de traces de ciment désactivé, c'est-à-dire ayant perdu ses capacités d'adhésion. Une dizaine de mètres carrés de talus végétal ont été teintés par une fine couche grisée et un dépôt de sable comportant des traces de ciment sans cohésion s'est déposé en pied de quai dans le lit de la Seine sur une surface d'environ 20m² et une épaisseur variable de 5 à 20 cm. La quantité de matière déversée dans la Seine est donc estimée à moins de 5 m³, contrairement aux milliers de m³ annoncés dans les médias.

Des prélèvements d'eau et de matière ont été réalisés sur le point de déversement ainsi que quelques mètres en aval et en amont. Les résultats de ces analyses montrent que les matériaux prélevés sont inertes et que les échantillons d'eau ne présentent aucune trace de pollution anormale en lien avec l'incident.

Remise en état de la berge en lien avec toutes les parties prenantes

VINCI regrette vivement cet incident qui résulte de dysfonctionnements ayant conduit à une sous capacité des installations de lavage des bétons. La centrale de production de béton a été placée à proximité de la Seine, à 5 km du chantier, afin d'assurer une livraison de 80% des matériaux par voie fluviale et ainsi minimiser le trafic routier et l'impact CO₂ lié aux transports par camion. Les bétons qui ne peuvent atteindre le chantier dans un délai de 2 heures sont systématiquement retournés à la centrale pour être désactivés.

Par courrier daté du 10 mai 2019 à l'attention de Madame Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, VINCI s'est engagé à remettre en état la partie de la berge de la Seine concernée immédiatement après en avoir obtenu l'autorisation. Celle-ci se fera en lien avec les services de l'Etat, le Port autonome et toutes les parties prenantes. Le Groupe reste à la disposition des autorités administratives et judiciaires dans le cadre de l'enquête qui a été ouverte.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VINCI rappelle que le Groupe s'attache au quotidien à être exemplaire en matière de protection de l'environnement. Cet engagement fort constitue ainsi le 3^e axe de son Manifeste, socle de ses actions en matière de développement durable. Les entreprises de VINCI s'efforcent de limiter l'impact environnemental de leurs activités. Elles développent également des offres qui contribuent à réduire les quantités de matériaux mis en œuvre lors des travaux et les consommations énergétiques des ouvrages, et à préserver la biodiversité. Elles mènent enfin de nombreuses démarches de certification environnementale et de labellisation interne de leurs chantiers.

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 210 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com